



HAL
open science

Certes, un marqueur dialogique ?

Frédérique Sitri, Sylvie Garnier

► **To cite this version:**

Frédérique Sitri, Sylvie Garnier. Certes, un marqueur dialogique ?. Langue française, 2009, pp.121-136. hal-00519143

HAL Id: hal-00519143

<https://hal.science/hal-00519143>

Submitted on 18 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sylvie Garnier, Université de Chicago et SYLED-Université Paris 3 Sorbonne nouvelle, et Frédérique Sitri, Université Paris Ouest Nanterre La Défense et SYLED-Université Paris 3 Sorbonne nouvelle

***Certes*, un marqueur dialogique ?¹**

Dans le cadre d'une réflexion sur l'apport de la notion de dialogisme à la description de certains faits de langue, nous nous intéresserons ici au morphème *certes*, dont la caractérisation repose, dans les approches polyphoniques, sur l'hypothèse d'un dédoublement énonciatif. Ainsi, son emploi très récurrent en français contemporain dans la configuration *certes (...) mais* en fait un marqueur prototypique de la concession argumentative. Nous voudrions ici reprendre la question de la description de *certes*, en prenant en compte le fait qu'il peut apparaître dans trois configurations différentes :

(1) « Le problème de la tarte aux pruneaux, c'est le jus », prévient Rosette Courtois. **Certes**. Et sous peine de transformer son moule à gâteaux en soupière, mieux vaut trouver des combines pour éponger. (*La tribune de Genève*, 5/09/08)

(2) Dans les cimetières de la vie psychologique, chez de pauvres déments où l'esprit ne laisse que ruine, ou simplement dans des états déficients, comme l'aura épileptique, certaines extases morbides, les intoxications par les stupéfiants, on trouve un état de " béatitude " épanouie que le rayonnement de la force psychologique n'égale **certes** pas en assurance. L'imbécile heureux est en ce sens plus " heureux " que le saint. On voit que le sentiment est toujours ambigu et que sa signification doit toujours être confrontée avec l'ensemble de la conduite. Si chez le même individu, force et tension psychologiques coïncident généralement, les états d'hypotension sont spécifiquement différents des états d'asthénie. (E. Mounier)

(3) Bien vieillir, ça se mérite [titre]

Pas question de voir s'installer les rides, se rouiller les articulations, s'enfuir la mémoire. Mourir, **certes**, il le faut, mais mourir en détail, comme le disait Voltaire, non ! (*Le Nouvel Observateur*, 31 mai-6 juin 2001)

En emploi absolu (1), *certes* est employé de façon autonome, construisant à lui seul une phrase. Pour Bally, il est analysable comme un mot-phrase². En emploi seul (2), il fait partie d'une phrase et n'est pas suivi d'un marqueur d'opposition ou de concession. En emploi lié (3), il est suivi d'un marqueur d'opposition ou de concession, qu'il constitue à lui seul une phrase ou non.

Après avoir dressé un rapide bilan des descriptions récentes de ce marqueur, nous proposerons une description unifiée de ces trois emplois, en distinguant ce qui relève du signifié de base et des valeurs contextuelles. On se demandera donc quelle est l'opération effectuée par *certes* et en quoi elle relève du dialogisme : quelle est la part, pour reprendre les distinctions exposées dans l'introduction du numéro, d'une altérité en langue et d'une mise en œuvre dialogique en discours, comment s'opère l'articulation de l'une à l'autre. On montrera enfin comment différents types de dialogisme (interdiscursif, interlocutif, intralocutif) sont construits, suivant l'énoncé dans lequel s'insère *certes*.

¹ Cet article a bénéficié des discussions que nous avons eues avec Annie Bertin et Sarah de Vogue, et de la relecture attentive de Jacqueline Authier. Nous remercions particulièrement Sylvie Mellet et Jacques Bres pour leur accompagnement dans l'élaboration de ce travail ainsi que les participants au numéro, pour la qualité des échanges lors de la journée d'études préparatoire.

² « Il s'agit partout de phrases monorèmes, plus ou moins exclamatives, qui interrompaient le cours de la phrase et ont fini par y être absorbées » (Bally, p. 57 cité par Adam, 1997, p.5).

Compte tenu de notre objectif, qui implique la prise en compte du cotexte³, nous avons fait le choix de travailler sur un corpus d'énoncés attestés, ce qui est relativement rare chez les linguistes qui ont décrit ce marqueur⁴. Partant du constat que *certes* était moins attesté à l'oral⁵, nous avons réuni un corpus écrit, constitué de « genres non fictionnels », différents mais comparables. Il comprend des articles de presse, des rapports du Sénat et des extraits de la base Frantext classés dans la catégorie « essais »⁶. Nous avons complémentirement fait appel, pour réunir des occurrences de *certes* en cotexte dialogal⁷, au texte théâtral.

A partir d'un certain nombre d'observables⁸ que nous expliciterons un peu plus loin, nous avons fait apparaître dans le corpus ainsi constitué des récurrences cotextuelles liées à certains « genres ».

1. Bilan des approches de *certes*

Les descriptions récentes de ce marqueur se situent pour l'essentiel dans le cadre de l'approche polyphonique, en prolongement de Ducrot (1984). Celui-ci décrit *certes* dans la configuration *certes (...) mais* en dissociant les rôles du locuteur et de l'énonciateur : « Les énoncés du type « certes il fait beau mais j'ai mal aux pieds » mettent en scène deux énonciateurs successifs E1 et E2 qui argumentent dans des sens opposés, le locuteur s'assimilant à E2 et assimilant son allocutaire à E1. Bien que le locuteur se déclare d'accord avec le fait allégué par E1, il se distancie cependant de E1 : il reconnaît qu'il fait beau mais ne l'asserte pas à son propre compte » (1984, p. 229).

Outre les questions théoriques que soulève cette description, fondée sur une conception du sujet pleinement maître de son discours « mettant en scène » différents énonciateurs dont le locuteur se distancie plus ou moins, et de la langue comme outil d'une communication efficace⁹, elle n'apparaît pas satisfaisante pour décrire les autres emplois de *certes* (*certes* seul et *certes* absolu) car il paraît difficile de considérer à chaque fois que le locuteur L ne fait que donner, avec *certes*, un accord partiel à un énonciateur dont il se distancierait. Ainsi en (1) comme en (2), un tel dispositif ne peut se concevoir à moins de postuler, comme le font certains linguistes, un *mais*, même si ce dernier n'est pas présent dans le cotexte. Anscombe soutient cette hypothèse dans la théorie de la dérivation : « *certes* dériverait un acte de concession d'un renforcement de l'assertion » (1980, p. 118). Pour lui, *certes* passe donc d'un usage de renforcement où il est très proche de *certainement* à un usage concessif (très souvent avec *mais*) : « le simple fait [de] renforcer une assertion, c'est par là même signaler que cette

³ Les exemples fournis seront donc suffisamment longs pour permettre cette mise en évidence.

⁴ A notre connaissance, seuls Adam (1997) et Cojocariu (2004) procèdent de la sorte, cette dernière se limitant à des exemples de *certes* absolu ou seul. On citera également l'étude de Somolinos (1995), qui porte sur *certes* en ancien français.

⁵ On pourrait cependant prolonger ce travail par une étude de *certes* à l'oral prenant en compte les phénomènes intonatifs.

⁶ Les articles de presse sont extraits de la base Factiva. Les extraits de la base Frantext sont identifiés par le nom de l'auteur, ceux du Sénat le sont par le numéro et la date des rapports consultables à l'adresse suivante : <http://www.senat.fr/rapsen.html>.

⁷ Pour la distinction dialogal/dialogique et monologal/monologique, voir l'introduction à ce numéro.

⁸ Notre démarche s'inspire ici de celle de Mellet *et al.* (2008, p. 13-15).

⁹ Voir Authier (1995, p. 60-66), sur la critique de « la conception intra-linguistique de l'énonciation de Ducrot » ainsi que Paillard (à paraître b), p. 3) qui critique « une conception 'instrumentale' des MD [Mots du Discours], outils par définition fiables mis au service d'une vision d'une communication postulée comme transparente et efficace, où le locuteur déploie en toute liberté sa stratégie en direction de l'interlocuteur ».

assertion avait besoin de l'être, et qu'elle pouvait donc être combattue » (1980, p. 118). Même si le *mais* n'est pas explicité, il est attendu dès que l'on dit *p certes* ou *certes p*. L'hypothèse d'Anscombe est, semble-t-il, reprise par Nojgaard pour qui « si l'on insiste sur la certitude du premier élément, c'est que celle-ci reste en fait problématique : plus on insiste, moins l'interlocuteur y croit. C'est ainsi que *certes* a pu passer de la fonction énonciative (*certainement*) à la fonction concessive : « vous avez beau affirmer » (1992, p. 465).

Charolles (1986), qui se situe dans une perspective synchronique, traite surtout de *certes* seul mais considère les trois emplois de l'adverbe qu'il unifie dans une théorie de l'incomplétude (séquence ouverte par *certes* qui a besoin d'être fermée). Pour lui, *certes* absolu suggère certaines réserves du locuteur, même si cet emploi est plus conclusif que les deux autres. Avec *certes* seul, qui « peut difficilement figurer à l'initiale d'un échange ou d'un texte », sauf « allusion à un discours ambiant (connu de tous) » (1986, p. 89)¹⁰, la séquence a besoin d'être fermée, elle est incomplète. *Certes p* laisse en effet entendre une correction à venir. Enfin, dans *certes p mais q* (emploi lié), *certes* annonce une correction.

Cette théorie de l'incomplétude est critiquée par Adam et Cojocariu, qui proposent un certain nombre d'exemples dans lesquels *certes p* ne laisse pas attendre un *mais* : *certes*, pour Adam, cité par Cojocariu (2004, p. 200), « n'apparaît pas toujours en compagnie d'autres connecteurs dans des parenthésages concessifs ».

Ces deux derniers auteurs proposent donc d'unifier l'analyse de *certes* en étendant la description polyphonique à tous les emplois. Pour Adam, tout énoncé en *certes* construit une dissociation entre locuteur et énonciateur. Il y a un passage graduel de l'assertion à la concession en passant par la rectification, en fonction du degré de prise en charge de l'assertion par le locuteur, la distance étant maximale dans le cas de l'énoncé concessif.

Pour Cojocariu, dont l'étude est centrée sur *certes* absolu, la particularité de *certes* est de signaler la « mise à jour » d'une évidence par l'interlocuteur du dialogue, par le locuteur lui-même ou par un allocutaire construit par l'énoncé dans le cas de *certes* lié. Pour elle, du fait que *certes* signale la mise à jour d'une évidence, il contient un certain « potentiel reproche » (Cojocariu, 2004, p. 184).

En conclusion, l'approche polyphonique pose, à notre sens, un problème de description dans le cas de *certes*. Comment en effet un même morphème peut-il à la fois marquer un accord plein et entier dans certains emplois (*certes* absolu) et un accord partiel dans d'autres (*certes* (...) *mais*) ? Cette variation n'est-elle pas le fait du cotexte, tout particulièrement de l'orientation argumentative des segments X, Y et Z, si l'on note Y le segment qui est dans la portée de *certes*, X le segment cotextuel qui précède et Z le segment qui suit ?

De même, la notion de reproche et les effets de « reprise d'un déjà-dit » ou d'évidence rattachés à *certes*, ne peuvent-ils pas être corrélés à l'interaction entre *certes* et certains types de cotextes ?

Enfin, s'il est entendu que *certes* met en jeu d'une façon ou d'une autre la relation à l'allocutaire, cette relation est-elle envisageable seulement en termes de « reprise » ou d'« effet de reprise » d'un énoncé prêté à l'allocutaire, ce qui ne permet pas de rendre compte de tous les emplois ?

2. Proposition de description de *certes*

¹⁰ La base de données Factiva consultée pour le sous-corpus « presse » fournit cependant de nombreuses occurrences de *certes* en début d'article ou dans les titres. Nous n'en avons pas cependant relevé, il est vrai, en début de titre.

C'est pour tenter de répondre à ces questions que nous avons adopté une méthode d'analyse qui examine minutieusement l'ensemble cotextuel XYZ ; nous avons défini les divers observables suivants, de type syntaxique, énonciatif et argumentatif, qui permettent de cerner le niveau de prise en charge énonciative dans le segment Y et ses interactions avec son cotexte immédiat. Il est à noter que le segment sur lequel porte *certes*, qui peut être un mot, un syntagme, une phrase ou un paragraphe entier, peut se trouver après ou avant lui (*certes* est donc anaphorique ou cataphorique). Dans le cas de *certes* absolu, Y précède toujours *certes*.

1. la forme de Y

- vérité générale (énoncés génériques)
- présence d'évaluatifs, notamment *être* + évaluatif
- présence de quantifiants, en particulier données chiffrées
- modalisateurs (*sembler, pouvoir, etc.*)
- prédicats indiquant un constat ; *il y a, il existe, il s'agit de, etc.*
- temps et mode des verbes
- présence explicite de marques référant à L¹¹
- présence de marques de discours rapporté, en particulier avec sujet *on*
- présence de marques de restriction/limitation

2. Le cotexte : XYZ

- présence/absence de X (*certes* en début de texte ou de paragraphe)
- présence de marqueur oppositif en Z
- relations de reprise entre X et Y : Y reprend un élément de X
- Changement d'interlocuteur entre X et Y en contexte dialogal
- relations argumentatives entre X, Y et Z : co-orientation ou anti-orientation.

Si l'on ne souscrit pas à la dissociation locuteur/énonciateur posée par l'approche polyphonique en raison des difficultés soulevées plus haut –c'est-à-dire une description qui n'apparaît pas opératoire pour tous les emplois et une théorie du sujet et de la langue sous-jacente qui semble discutable – il n'en reste pas moins que *certes* fait entendre une altérité¹² qu'il faut caractériser pour comprendre comment son signifié de base lui permet d'avoir un fonctionnement dialogique en discours.

Certes appartient à un paradigme d'adverbes comme *bien entendu, bien sûr, d'accord, soit, oui, en effet, effectivement, certainement, assurément, sans doute* catégorisés comme adverbes de validation ou adverbes modaux qui, comme lui, peuvent apparaître dans le premier terme

¹¹ L désigne le locuteur de l'énoncé dans lequel se trouve *certes*. On désignera par l celui dont le discours est repris ou représenté, ou l'interlocuteur du dialogue.

¹² Le terme *altérité* est à comprendre ici non pas comme *altérité discursive* mais comme la capacité d'un morphème à signaler d'autres formulations possibles ou d'autres points de vue sur un état de choses (voir introduction et Mellet ici-même).

d'un système concessif (Morel, 1980)¹³. Par rapport aux autres adverbes du paradigme, *certes* présente la particularité de pouvoir être inséré avant *oui*, fait remarquable dans la mesure où, « *oui* n'accepte pas l'insertion de beaucoup d'adverbes de phrase entre la question et la réponse qu'il fournit » (Cojocariu, 2004, p. 207). Or cette propriété semble partagée, dans une moindre mesure, par *certainement* et *assurément*¹⁴. A la différence cependant de ces deux adverbes, qui présentent la proposition sur laquelle ils portent comme une chose certaine et assurée, *certes* laisse entendre la subjectivité du locuteur face à son dire, en introduisant cette proposition dans un espace d'évaluation. Ainsi Cojocariu remarque-t-elle que *certes* (en emploi absolu) apparaît après un jugement et est difficilement acceptable après une assertion centrée sur un état ou un évènement¹⁵. Elle oppose ainsi (4) et (5) (*op. cit.* p. 199) :

(4) - Jean est à la bibliothèque.

? - Certes.

(5) – Oui, nous le retrouverons, répondit Glenarvan. Thalcave nous a mis sur ses traces, et j'ai confiance en lui.

- Un brave indien Thalcave, dit l'enfant

- Certes. (Verne, *Les Enfants du capitaine Grant*)

Cette propriété de *certes* de porter sur une proposition qui évalue un état de choses semble faire entrer ce marqueur dans la classe des mots du discours « point de vue » tels que les décrit Paillard (à paraître a) et b)) : *certes* conférerait à la proposition sur laquelle il porte le statut de « point de vue »¹⁶ opposable à d'autres points de vue : « dans la notion de point de vue, l'élément central est sa dimension plurielle : un point de vue est toujours un point de vue **parmi d'autres** (cf. l'expression « *examiner une situation de différents points de vue* »). Sur un état de choses, il peut y avoir multiplication de points de vue, aucun ne pouvant prétendre exprimer l'état de choses R jusqu'au bout » (Paillard, p. 10, [c'est l'auteur qui souligne]). En fonction de son signifié lexical, *certes* présente la proposition sur laquelle il porte (Y) comme un point de vue dont L est certain, par rapport à d'autres points de vue possibles. Il délimite ainsi¹⁷ une zone de certitude ponctuelle et produit dans le discours un consensus provisoire avec lequel l'allocutaire est associé de différentes façons. L'altérité qu'il fait entendre le

¹³ « Dans le premier terme du système concessif apparaissent des lexèmes appartenant à la classe des adverbes de phrase ou des groupes lexicaux qui permettent normalement, en proposition principale ou indépendante, au locuteur de se prononcer sur la valeur de vérité de ce qu'il dit (*évidemment, bien sûr, sans doute, peut-être, etc.*) ou de porter un jugement sur la validité de l'énoncé (*je sais que, je reconnais que, etc.*) ». (1980, p. 674)

¹⁴ Ainsi une vérification rapide dans Frantext fait apparaître que, si l'on prend en compte les occurrences sans virgule (une seule énonciation), on trouve (1940-2008, tous genres) 2 occurrences pour *certes oui*, 18 de *certes non*, aucune pour *en effet oui/non, effectivement oui/non*, 4 occurrences de *assurément non* et 4 de *certainement non*. Même s'il s'agit là d'un sondage qui doit être relativisé, il donne des indications sur des usages de la langue.

¹⁵ (*op. cit.*, p. 197). Cette observation pourrait prolonger celle de Ducrot (1984) pour qui on ne peut avoir « ils (des skis) sont certes longs mais ils sont légers » dans le cadre d'une description.

¹⁶ Ici il ne s'agit pas du point de vue d'un autre énonciateur mais du fait que « sur un état de choses il peut y avoir multiplication de points de vue, aucun ne pouvant prétendre exprimer l'état de choses R jusqu'au bout. A ce titre la sémantique du point de vue (dans son rapport à la notion de reformulation) actualise la propriété qu'a le « à dire » de ne pouvoir jamais être dit jusqu'au bout, de façon exhaustive : le dire est toujours en position d'échec relatif pour ce qui est d'arriver à dire le monde » (Paillard, à paraître b), p. 10).

¹⁷ Il est à noter que *certes* vient du latin *certus* qui est lui-même formé sur *cernere*, discerner, discriminer, trancher.

distingue de *certainement* qui, lui, marque l'adéquation pleine et entière du locuteur à son dire¹⁸.

Suivant les cotextes, la zone de certitude délimitée par *certes* apparaît plus ou moins explicitement bornée.

Quand *certes* est en emploi absolu (exemples 4 et 5), il porte sur la proposition précédente : dans ce cas il manifeste donc un accord avec l'énonciateur de l'énoncé précédent, donc un accord avec l'interlocuteur en contexte dialogal et à la jonction de deux tours de parole. Constituant ce qui précède en point de vue « certain » sur fond d'autres points de vue possibles, l'accord marqué par *certes* absolu peut sonner comme relatif, provisoire, comporter une nuance de réserve. Cette altérité des points de vue est rendue manifeste par l'emploi de signes de ponctuation (points de suspension, point d'exclamation) ou l'intonation à l'oral. En (6), les points de suspension ne seraient pas la marque d'une interruption dialogale/de tour de parole, mais la trace de l'évaluation ouverte par *certes*.

(6) Le Maréchal. - Mais elle, la pauvre! Elle existe. Elle a une âme. Elle a un corps. Elle n'est pas qu'un nom dans un contrat glacé.

Le Cardinal. - Vous avez dit qu'elle a un corps. C'est bien ce que vous avez dit?

Le Maréchal. - **Certes...**

Le Cardinal. - Tant pis pour vous. Tant pis pour elle. Sur le corps de la jeune personne, puisqu'on est allé jusqu'à le mettre, tout chaud, dans le débat, j'ai, là, quelque chose... (*il frappe sur sa serviette.*)

Audiberti, Jacques., *Théâtre. T. 1*, p. 162.

Cojocariu, nous l'avons vu, note que *certes* apparaît majoritairement après un jugement. Il nous semble cependant que ce marqueur peut apparaître après un état ou un événement : accompagné de marques suprasegmentales notées par la ponctuation, il fait ressortir les inférences possibles de l'assertion et d'une certaine façon la transforme en jugement. On pourrait ainsi commenter l'exemple (4) avec une intonation particulière sur *certes*, marquée par exemple par des points de suspension : « Jean est à la bibliothèque mais ça ne veut pas dire pour autant qu'il travaille, Jean est à la bibliothèque et alors, quelles conclusions peut-on en tirer sur sa capacité de travail ? ».

Quand X et Y sont anti-orientés comme en (7) (*culture élitiste/moyens de diffusion de masse*), la zone de certitude se constitue dans cette opposition entre deux points de vue. Elle apparaît donc transitoire avant la remise en question de Y par Z (*il a toujours existé une distinction entre culture élitiste et culture populaire*), remise en question le plus souvent marquée par un oppositif :

(7) **M. Pierre Fauchon :**

La question de la culture est protéiforme. Je voudrais rappeler que les ballets de Lully ou les opéras de Monteverdi n'attiraient pas beaucoup de public à leur époque. Je crois que la culture est indiscutablement élitiste. **Certes**, il existe aujourd'hui des moyens de diffusion de masse. **Mais** il a toujours existé une distinction entre la culture élitiste et la culture populaire, entre l'opéra et le folklore. On regarde toujours avec admiration les peintures de Vermeer, alors qu'il y avait certainement des peintres plus connus à son époque. (213 : 2000-2001).

Quand X n'est pas présent dans le cotexte gauche (*certes* Y en début de texte par exemple), c'est l'inversion argumentative en Z qui conduit à saisir l'altérité des points de vue et à

¹⁸ On retrouverait ici la dérivation observée par Paillard, à partir d'une même base lexicale, de deux mots du discours, l'un de type « point de vue » et l'autre de type « garant » (Paillard, à paraître b), p.13).

reconstruire le point de vue - co-orienté avec Z - par rapport auquel *certes* Y constitue une zone de certitude. En (8), c'est l'opposition entre responsabilité disciplinaire et responsabilité civile qui organise la séquence et permet de reconstruire X :

(8) [début d'article]

Certes, la profession d'avocat a toujours été encadrée ne serait-ce que par sa déontologie garantie par la responsabilité disciplinaire. Mais que sait-on de la responsabilité civile de l'avocat contemporain dont les compétences et le champ d'activité se sont étendus depuis la fusion des professions d'avoué et d'avocat [...] ? (*Ouest-France*, 1^{er} août 2008)

En emploi seul (*i. e.* non suivi d'une inversion argumentative), aucune altérité en cotexte ne vient borner la certitude exprimée par *certes* qui constitue Y en point de vue « certain » sur fond d'autres points de vue possibles. *Certes* Y est alors fréquemment suivi d'une série de propositions qui argumentent en faveur de Y, comme en (9) ou en (2) :

(9) Que l'homme est né pour le bonheur, **certes** toute la nature l'enseigne. Une épaisse joie baigne la terre, et que la terre exhale à l'appel du soleil-comme elle fait cette atmosphère émue où l'élément déjà prend vie et, soumis encore, échappe à la rigueur première... on voit des complexités ravissantes naître de l'enchevêtrement des lois: saisons; agitation des marées; distraction, puis retour en ruissellement, des vapeurs; tranquille alternance des jours; retours périodiques des vents; tout ce qui s'anime déjà, un rythme harmonieux le balance. Tout se prépare à l'organisation de la joie et que voici bientôt qui prend vie, qui palpite inconsidérément dans la feuille, qui prend nom, se divise et devient parfum dans la fleur, saveur dans le fruit, conscience et voix dans l'oiseau [...] (Gide, *Les Nourritures terrestres*, p. 254).

Le marquage explicite d'un point de vue Z remettant en question Y peut intervenir après la séquence justificative plus ou moins longue qui suit *certes* (tout un paragraphe), conduisant après coup à une réinterprétation de l'orientation argumentative du texte. Ainsi en (10) le consensus construit par *certes* s'étend sur l'ensemble du premier paragraphe ; il s'appuie d'une part sur un point de vue communément partagé relevant de la doxa au sujet du commerce équitable et d'autre part sur les propos précis attribués à un tiers. Mais cette zone de certitude partagée est bornée par l'interrogation clivée qui, au début du deuxième paragraphe, rhématise le parcours d'autres points de vue possibles et oriente argumentativement le propos vers une conclusion limitant l'impact de Y et laissant entendre que, préalablement à *certes* Y, le locuteur avait déjà un avis mitigé sur le bien fondé des prix élevés des produits issus du commerce équitable :

(10)[début du texte] **Certes**, le commerce équitable assure un meilleur revenu au producteur. Selon l'exemple rappelé par Jean-Louis Zeien, grâce au commerce équitable, le producteur de bananes équatorien augmente son salaire mensuel entre 50 et 70 dollars. Ce qui, dans la composition du prix final, à Luxembourg par exemple, ne représente pas encore grand-chose.

Est-ce cela qui justifie, au magasin, en Europe ou ailleurs, des prix qui peuvent paraître élevés ? Aussi élevés dans la mesure où, bien souvent, le commerce équitable élimine les très onéreux intermédiaires ? Où pas mal de monde, dans la filière, travaille bénévolement ? (*Le Jeudi*, 2 octobre 2008).

Sur la base de cette altérité des points de vue, *certes* construit un espace dans lequel le point de vue (Y) sur lequel il porte prévaut sur tous les autres points de vue concurrents, qui peuvent être explicitement présents ou non en contexte. *Certes* construit ainsi un espace de consensus plus ou moins partiel ou provisoire pour lequel il sollicite un allocutaire, conçu non

pas comme l'interlocuteur « réel » du dialogue, mais comme l'autre à qui tout discours est adressé¹⁹ (Benveniste), ou pour reprendre Bakhtine, « l'indice substantiel (constitutif) de l'énoncé, c'est le fait *qu'il s'adresse* à quelqu'un, qu'il est tourné *vers l'allocutaire* » (1984, p. 302)²⁰.

L'observation des indices cotextuels, principalement de la forme de Y, permet de saisir comment *certes* Y met en jeu différentes figures d'allocutaires et rend possible différents effets dialogiques, de reprise d'un déjà-dit ou d'une évidence, de concession à l'adversaire, etc.

3. Formes de Y et effets dialogiques

En discours, les effets dialogiques vont être liés à un cotexte favorisant la manifestation des autres points de vue et, au premier chef, aux enchaînements *certes (...) mais*, ainsi qu'à la présence de marques attribuant Y à un autre locuteur, explicitement identifié ou assimilé de façon plus vague à l'allocutaire du discours. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous dégagerons maintenant certaines configurations livrées par le corpus.

3.1. Marques explicites de présence d'un discours autre

Y peut être attribué de façon plus ou moins explicite à un autre locuteur. C'est le cas bien entendu en emploi dialogal, quand *certes* absolu porte sur l'intervention de l'interlocuteur (Y) comme en (5) : on a affaire à un dialogisme interlocutif « faible », celui du dialogue de L avec l dans l'interaction conversationnelle.

En emploi monologal, l'interaction peut être représentée par des marques de discours rapporté :

- discours direct en (1) que nous reproduisons ci-dessous, où la journaliste de la *Tribune de Genève* répond « *certes* » à la cuisinière expérimentée Rosette Courtois dont elle a rapporté les propos et qui construit ainsi un consensus provisoire avec non seulement ladite cuisinière mais aussi et surtout avec le lecteur ou la lectrice :

- (1) « Le problème de la tarte aux pruneaux, c'est le jus », prévient Rosette Courtois. **Certes.** Et sous peine de transformer son moule à gâteaux en soupière, mieux vaut trouver des combines pour éponger. (*La tribune de Genève*, 5/09/08)

- discours indirect en (11) où l'allocutaire, ici le lecteur du texte, est invité à s'inclure dans le « on » dont le discours est représenté sous la forme d'une objection anticipée par L (« nous »), exemple typique de dialogisme interlocutif anticipatif :

¹⁹ « Immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire » (Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation », *Problèmes de Linguistique Générale* I, p. 82). Voir Authier-Revuz (1995) pour un parcours historique de cette notion dans un sens « non-interactionniste ».

²⁰ « Ce destinataire peut être le partenaire-interlocuteur immédiat du dialogue dans la vie courante, il peut être l'ensemble différencié de spécialistes dans quelque domaine spécialisé de l'échange culturel, il peut être l'auditoire différencié des contemporains, des condisciples, des adversaires et ennemis, des subalternes, des directeurs, des inférieurs, des proches, des étrangers, etc. – il peut même être, de façon absolument non indéterminée, l'autre non concrétisé [...] (Bakhtine, *op.cit.*)

(11) Lorsque le chasseur voit soudain le tigre, lorsque le condamné à mort apprend la sentence, on ne voit pas que des issues demeurent encore ouvertes. Ce n'est pas que la pensée manque de s'exercer, mais c'est qu'elle s'exerce à vide, parce que les objets lui font défaut. Nous objectera-t-on que la pensée se crée souvent l'illusion de ce vide, et qu'une forte peur empêche précisément de fuir qui pourrait encore s'y risquer et trouver le salut? **Certes!** Mais en quoi cette pensée qui s'obnubile et s'affole elle-même ressemble-t-elle autrement que par ses concomitants physiques à l'automatisme? (J. Vuillemin).

De façon moins explicite, le dialogisme interlocutif se manifeste dans les pseudo-dialogues où *certes* (seul ou accompagné de *oui* ou *non*) constitue la réponse à une question qui n'est pas explicitement attribuée à un autre mais qui fait émerger la figure d'un allocutaire contradicteur :

(12) En insistant ainsi, nous ne perdons pas de vue notre dessein, qui est pour l'instant de confronter Erasme et Marguerite, la piété de l'un et celle de l'autre. (...) J'ajoute de suite que, sur quelques articles, Marguerite se sépare dans *le Dialogue*, nettement, de la pensée d'Erasme. Articles secondaires ? Non pas **certes**. On a noté plus haut dans *le Dialogue*, un curieux passage de Marguerite sur le libre arbitre. Il ne dépend pas de l'homme, dit l'âme de Madame Charlotte, de « mettre fin à la guerre » de ses péchés, si Dieu « n'y met respit » (L. Febvre).

Ce dispositif est fréquent dans le sous-corpus « essais » de Frantext, car il permet aux auteurs de dynamiser un texte théorique, rendant manifestes les différentes étapes de leur raisonnement et en les faisant valider par un allocutaire qui est ici le lecteur ainsi invité à participer activement au cheminement de la pensée. En (12), l'allocutaire et le locuteur dissociés dans le couple question/réponse sont ensuite associés dans le *on* qui, comme on l'a noté plus haut, initie une séquence justificative. Dans d'autres exemples, il est difficile de discerner si l'on a affaire à du dialogisme interlocutif ou intralocutif, L pouvant s'adresser à lui-même la question. Dans tous les cas cependant, l'interrogation ouvre une altérité ; l'énoncé contenant *certes* réduit cette altérité en imposant un point de vue associant locuteur et allocutaire, point de vue éventuellement argumenté dans la proposition suivante.

3.2. Énoncé doxique

Lorsque Y se présente comme un énoncé doxique, *certes* constitue en point de vue cet énoncé qui circule dans une communauté dans laquelle L s'inscrit de ce fait. De la sorte, puisque – rappelons-le – un point de vue n'est jamais qu'un point de vue parmi d'autres possibles, L rejoue d'une certaine manière avec l'allocutaire le consensus autour de cet énoncé, et remet ainsi en jeu l'adéquation entre la valeur de vérité de l'énoncé proverbial et l'état de choses que cet énoncé est censé décrire. Dans ce cas de reprise d'un énoncé répété et répétable²¹, on a affaire à du dialogisme interdiscursif :

(13) [début de l'article] **Certes**, les goûts et les couleurs... Pour les Gromperkichelcher et la Bouneschlupp, la bintje ; pour la Gromperenzalot et le Judd mat Gaardebounen, la désirée ; pour la frite, la bintje ; pour la pomme de terre en robe de chambre, la charlotte, la nicolas, la plate de Florenville; pour la purée et le gratin dauphinois, la bintje ou la désirée ; pour le gibier, la corne de gatte. (*Le Jeudi*, 4 septembre 2008)²²

²¹ On pourrait parler de modalisation autonymique d'emprunt non marquée (Authier-Revuz, 2001). Voir également la notion d'hyperénonciateur proposée par Maingueneau, 2008.

²² On signale que notre corpus présente deux fois la même expression proverbiale tronquée, précédée de *certes* :

Sans constituer un énoncé proverbial, Y peut comporter des marques de généralité (déterminants, temps des verbes, absence d'embrayeurs et de déictiques). *Certes* présente Y comme l'objet d'un consensus posé comme étant *a priori* partagé par l'allocutaire : dans les traités, en particulier philosophiques, où cet emploi est relativement fréquent, *certes* Y donne accès aux fondements théoriques ou idéologiques du discours de L :

(14) Disons, pour dire vite, que le capitalisme est responsable **certes** de la majeure partie de nos maux, mais qu'il n'en est pas l'unique responsable. (G Halimi)

Dans un tel exemple on voit qu'en raison de l'extrême mobilité de *certes* dans la proposition il est parfois difficile de cerner, avant de lire le cotexte droit, ce qui est précisément dans la portée du marqueur : en (14) est-ce la question de la responsabilité ou le contenu de cette responsabilité²³ ?

Le statut de vérité admise ou de soubassement théorique d'une démonstration peut être explicitement marqué par des formes de discours rapporté qui en renvoient l'origine à un énonciateur indéfini (un On-énonciateur selon la formule de Berrendonner, 1981) (15) ou à une formulation, un acquis ou un présupposé théoriques, évoqués dans une étape antérieure de la démonstration (16) (cas de dialogisme intralocutif) :

(15) Patronyme [titre]

Certes, il est souvent admis que les fautes soient pardonnables en ce qui concerne les noms propres. Mais lorsque ceux-ci sont célèbres, avec le temps, des rectifications sont souhaitables. Ainsi, à proximité de l'usine Braquier, est située la rue Gérard-Philippe (1922-1959), acteur talentueux, qui triompha avec le Théâtre national populaire et dans de nombreux films. Or, depuis plusieurs décennies, les plaques émaillées mentionnent Philippe avec deux « P ». En 1978, des riverains avaient signalé l'anomalie en mairie. Ils réagissent à nouveau, en posant la question au maire actuel : l'erreur ne pourrait-elle pas être corrigée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de cet acteur mythique ? (*L'Est Républicain*, 2 septembre 2008).

(16) La volonté ne meut que sous la condition d'être mue. Cette métaphore, de tonalité aristotélicienne, prêtait à moins d'équivoques au temps où la notion de mouvement n'était pas épuisée par l'expérience empirique du mouvement dans l'espace, du " mouvement local", mais englobait tout changement d'un contraire en l'autre. Sous l'influence des sciences exactes, cette marge de signification s'est rétrécie et le surplus de sens s'est réfugié dans la métaphore: quel motif l'a poussé ? ... J'incline à penser que... le motif est le *clinamen* du vouloir. **Certes**, et nous l'avons assez dit, la motion par la valeur diffère de la motion physique comme la raison de la cause et reste l'autre face d'une détermination de soi par soi. (P. Ricœur)

Si dans les cas de figure ci-dessus, Y présente des marques plus ou moins explicites de reprise d'un discours autre, il n'en est pas de même dans ce qui suit, où les effets de reprise sont produits par un parcours interprétatif appuyé sur des indices linguistiques et génériques.

3.3. Constat ou apport d'informations

Dans d'autres cas, Y se caractérise par l'absence d'embrayeurs, la présence d'une part de formes telles que *il existe, il y a*, l'emploi des temps présent et passé composé, et d'autre part

« Certes, les goûts et les couleurs... Il n'empêche, la mode capillaire à venir n'a rien de très réjouissant. Du moins, selon la tendance lancée par les professionnels helvétiques du ciseau. » (*La Tribune de Genève*, septembre 2008).

²³ La question de la place de *certes* mériterait une étude approfondie.

de quantifications chiffrées, cette dernière caractéristique étant très fréquente dans la presse. Y décrit un état de choses présenté comme établi préalablement au discours en train de se tenir. Et *certes* le constitue en point de vue susceptible d'un consensus partiel. C'est de ce consensus partiel établi par *certes* et de l'altérité des points de vue manifestés en cotexte par le concessif que naît le dialogisme, comme on le voit en (6) que nous reproduisons ici sous (17) :

(17) **M. Pierre Fauchon :**

La question de la culture est protéiforme. Je voudrais rappeler que les ballets de Lully ou les opéras de Monteverdi n'attiraient pas beaucoup de public à leur époque. Je crois que la culture est indiscutablement élitiste. **Certes**, il existe aujourd'hui des moyens de diffusion de masse. **Mais** il a toujours existé une distinction entre la culture élitiste et la culture populaire, entre l'opéra et le folklore. On regarde toujours avec admiration les peintures de Vermeer, alors qu'il y avait certainement des peintres plus connus à son époque. (213 : 2000-2001)

Certes Y apparaît, dans ce contexte, comme la reprise par L d'un constat simple et largement partagé, y compris par l'allocutaire, constat qui pourrait constituer un argument émis préalablement par un contradicteur.

Dans la presse, Y peut présenter une densité informative importante, en particulier sous la forme de données chiffrées :

(18) **Certes**, en données brutes, les ventes particulières de voitures neuves (103 404 unités) reculent de 7,1 %, en août 2008, par rapport à août 2007. Mais, à nombre de jours ouvrables comparables, il s'agit inversement d'une hausse de 2,2 %. Sur les huit premiers mois de l'année, la progression est même de 2,9 %. Si l'on s'en tient au seul mois d'août, les ventes de Peugeot Citroën régressent de 4,9 % et celles de Renault de 0,2 %. (*Ouest France*, 2 septembre 2008 [début du texte]).

On peut parler ici d'une stratégie d'apport d'informations, reposant sur un acte de présupposition fort : il est peu probable que l'information contenue dans Y soit « déjà connue » du lecteur ; c'est un des objectifs de l'article de faire connaître ces chiffres au lecteur. Cependant, par la vertu de *certes*, l'apport d'information est subrepticement transformé en un présupposé connu, au statut ambigu puisqu'il est à la fois objet d'un consensus temporaire (il associe l'allocutaire à la prise en charge énonciative de Y) et amorce une remise en cause interprétative (il transforme des faits apparemment objectifs et incontestables en point de vue soumis à réévaluation).

3.4. Présence de modalisations

Dans le corpus Sénat, on observe fréquemment en Y des modalisations en *pouvoir*, *sembler* souvent dans des tournures impersonnelles (*on peut*, passif, tournures pronominales), parfois au conditionnel. L'assertion Y est une simple éventualité ou possibilité à laquelle L n'adhère pas complètement. *Certes* la présente comme un point de vue à prendre en compte dans l'argumentation :

(19) En définitive, les SDAP ressentent un sentiment d'isolement et d'abandon et regrettent leur peu de relations avec la DAPA en espérant vivement pouvoir constituer un jour un échelon déconcentré du ministère de la culture à l'image des DRAC. Face à une situation qui n'est manifestement pas stabilisée, votre rapporteur spécial n'est pas en mesure d'indiquer des pistes de réforme, dans la mesure où, aussi nécessaire soit-il, l'échelon de

base de l'administration du patrimoine dépend de ce qui sera fait aux autres niveaux. **Certes**, des progrès peuvent être envisagés, et l'enquête montre que certains services départementaux s'adaptent pour se comporter au moins autant comme une administration de conseil et de services que comme un gendarme ; mais la redéfinition des missions et du métier des SDAP supposent notamment que l'on sache comment vont évoluer les compétences des ACMH et des CRMH, et, en tout premier lieu, comment vont se répartir les compétences entre échelons centraux et locaux de l'administration du patrimoine. (378 : 2001-2002)

Dans un genre discursif comme celui des rapports du Sénat dans lequel le texte est élaboré et doit présenter les différentes opinions et propositions recueillies sur une question, la configuration *certes (...) mais* permet au rapporteur de nuancer, d'équilibrer ses affirmations, en mettant en débat diverses opinions, en en faisant ressortir la pluralité et, dans une certaine mesure, la partialité : le tour *certes Y mais Z* construit la figure d'un contradicteur (qui peut être l'allocutaire) dont L reprend les arguments en les modalisant. Dans certains cas, des formes explicites de discours rapporté sont présentes :

(20) Cette faillite des journalistes conduit à s'interroger sur leur formation. En effet, comme celui de psychanalyste, le métier de journaliste ne requiert aucun diplôme particulier. Seul un journaliste en activité sur cinq sort d'ailleurs d'une école labellisée par la Commission nationale paritaire de l'emploi des journalistes ! **Certes**, on peut reprocher à ces écoles de fournir des professionnels formatés qui auront du mal à rendre compte d'une société en perpétuel mouvement. Mais dans un secteur où, quelle que soit la gravité de l'erreur ou de l'approximation, le soupçon de l'incompétence alimente la crise de confiance, le passage par ces établissements reconnus constitue la meilleure garantie d'un niveau de connaissances homogène et minimum. (13 : 2007-2008)

3.5. Y réduit à un mot ou un syntagme

On signalera pour terminer la configuration particulière dans laquelle *certes* porte sur un mot, ou un syntagme, qui se trouve corrigé, réévalué, redéfini par *mais Z*. Cette configuration opère donc un retour sur un mot pour redéfinir les qualités ou la caractérisation d'un objet, d'une notion, produisant différents types de dialogisme. On peut avoir comme en (21) une opposition entre deux lexèmes ou comme en (22) entre SN et SN + expansion.

(21) Je terminerai par la question du dispositif anti-concentration, évoquée par Étienne Mougeotte. Nous sommes ici, encore une fois, dans le cadre de la loi, pas de la régulation. La différence entre 49 % et 51 % n'est peut-être pas tellement importante, effectivement, dans le cas de TF1 en l'occurrence. Mais sommes-nous prêts en France à ce qu'une télévision comme M6 soit à 60 ou 65 % entre les mains d'un opérateur, européen **certes**, mais allemand ? Du point de vue du droit européen, oui, selon la règle d'égalité de traitement des entreprises européennes. Du point de vue de l'esprit public, en France particulièrement aujourd'hui, cela me paraît difficile à concevoir. (352 : 2002-2003)

(22) Bref, le CRMH responsable de l'entretien et de la restauration des monuments historiques d'une région, est **certes** un chef d'orchestre, mais un chef d'orchestre qui doit composer avec toute une série d'intervenants qui ont tendance à jouer leurs propres partitions. (378 : 2001-2002)

En (21), le retour sur un mot signale, pour reprendre Ducard (2002), un « conflit des représentations » entre le droit européen et l'esprit public français en matière de concentration des médias. En (22), la configuration *certes (...) mais* opère une limitation de la notion « chef d'orchestre » et « dessine une image de l'objet de référence ». Dans ce dernier exemple, L corrige une dénomination métaphorique dans un mouvement de dialogisme intralocutif, alors qu'en (21), il revient sur une qualification qui relève de l'évidence, d'un savoir partagé, construisant alors un espace de dialogisme interdiscursif. Cet emploi de *certes (...) mais* par lequel le locuteur évalue l'adéquation du mot à la chose manifeste d'une certaine façon son

activité méta-énonciative et pourrait être rapproché des configurations qui produisent une opacification (*au sens de, pas au sens de*)²⁴.

L'ensemble des observations menées sur notre corpus nous a permis de saisir comment les différents types de dialogisme sont construits en discours. C'est l'interaction entre *certes* et la forme de Y, la présence d'un oppositif, voire le genre de discours en tant qu'il participe à la définition de l'allocutaire, qui produit certains effets : L concède un argument à un adversaire, prend en compte une objection. C'est parce que *certes* transforme l'énoncé sur lequel il porte en point de vue, qu'il présente comme une certitude partagée (ou partageable) par l'allocutaire, et que ce point de vue est opposable à d'autres points de vue, qu'il va créer en discours un espace de dialogue. Cette altérité en langue rend possible la construction d'effets dialogiques. Une telle description permet de rendre compte de tous les emplois de *certes* et de sa spécialisation en français contemporain dans des emplois concessifs. C'est en effet la manifestation en contexte de façon plus ou moins perceptible de points de vue opposables ou opposés à Y qui donne à *certes* sa coloration concessive, dans la mesure où la zone de consensus qu'il délimite apparaît dès lors plus ou moins bornée. *Certes* n'est pas en lui-même l'instrument d'une stratégie argumentative mais une marque de la position du locuteur sur l'adéquation de son énoncé au monde.

²⁴ Voir sur ce point Julia, 2001. La configuration en *certes (...)* *mais* n'est pas en elle-même opacifiante car elle ne comprend pas de mot métalinguistique.

Bibliographie

- Adam J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle, philosophie et langage*, Paris, Mardaga.
- Adam J.-M., 1997, « Du renforcement de l’assertion à la concession : variation d’emploi de *certes* », *L’information grammaticale*, 73, p. 3-9.
- Anscombre J.-C., 1980, « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes », *Cahiers de linguistique française*, 3, p. 75-124.
- Authier-Revuz J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l’autre dans le discours », *DRLAV*, 26, p. 91-151.
- Authier-Revuz J., 1996, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Tome 1, Paris, Larousse.
- Authier-Revuz J., 2001, « Le discours rapporté », in *Grands repères culturels pour une langue : le français*, Paris, Hachette, p.192.
- Bakhtine M., « Les genres du discours », *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.
- Berrendonner A., 1981, *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- Bertin A., 2002, « L’émergence du connecteur *en effet* en moyen français », *Linx* 46, p. 37-50.
- Bres J., « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ebauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l’énoncé » in Haillet P.-P. et Karmanoui G. (eds), *Regards sur l’héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Amiens, Encrage Édition.
- Bres J., Haillet P.P., Mellet S., Nolke H., Rosier L., 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, actes du colloque de Cerisy, De Boeck Duculot, col. Champs linguistiques.
- Charolles M., 1986, « La gestion des orientations argumentatives dans une activité rédactionnelle », *Pratiques* 49, p. 87-99.
- Cojocariu C., 2004, « Les adverbes de validation. Quelques hypothèses », in Rossari et al, *Autour des connecteurs*, chapitre 5, Berne, Peter Lang.
- Ducard D., 2002, « Concession écart et transaction », in Dardy et Maingueneau, *Un genre universitaire : le rapport de soutenance de thèse*, Presses universitaires du Septentrion.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Catherine J., 2001, *Fixer le sens*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.
- Maingueneau D., 2008, « Hyperénonciateur et participation », in *Langages*, 156, p. 111-125.
- Mellet S. et al., 2008, *Concession et dialogisme, les connecteurs concessifs à l’épreuve des corpus*, Berne, Peter Lang.
- Morel M.-A. 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Nojgaard M., *Les adverbes français*, Copenhague, Munksgaard, 1992-1995.
- Paillard D., à paraître a), « *Déjà* : adverbe ou marqueur discursif », Actes du colloque *Chronos*, 6.
- Paillard D., à paraître b), « Marqueurs discursifs et scène énonciative ».
- Rodríguez Somolinos A., 1995, « *Certes, voire* : l’évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l’ancien français », *Linx*, 32, p. 61-77.